



Sanofi intente une action en justice aux États-Unis pour défendre les brevets de Lantus[®] et de Lantus[®] SoloStar[®]

Paris, France – Le 24 octobre 2017 – Sanofi (EURONEXT: SAN et NYSE: SNY) annonce aujourd’hui avoir intenté une action en contrefaçon contre Mylan N.V., Mylan GmbH, Mylan Inc., et Mylan Pharmaceuticals Inc. (ci-après « Mylan ») devant le tribunal de district du New Jersey (United States District Court for the District of New Jersey), aux États-Unis. La plainte de Sanofi porte sur la violation de 18 brevets.

La plainte a été motivée par une notification, reçue de Mylan à la mi-septembre, dans laquelle Mylan déclarait avoir déposé à la FDA une demande d’approbation de nouveau médicament (*New Drug Application* – NDA (505(b)(2)) pour une insuline glargine dans un stylo prérempli et en flacon. Mylan mentionnait également que sa demande d’approbation comportait une certification « paragraphe IV », contestant tous les brevets de Sanofi répertoriés dans l’Orange Book de la FDA pour les produits Lantus[®] (insuline glargine injectable, 100 unités/ml) et Lantus[®] SoloStar[®].

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d’accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d’une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l’innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Contacts:

Relations Presse

Ashleigh Koss
Tél. : +1 (908) 981-8745
Mobile: +1 (908) 205-2572
Ashleigh.Koss@sanofi.com

Relations Investisseurs

George Grofik
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com